



**En effet, une folle rumeur dans les réseaux sociaux fait état de la revue à la hausse du prix du passeport à 200 000 FCFA. Que non.**

La loi des finances 2020 qui vient d'être adoptée par le parlementaire camerounais ne mentionne aucunement que le prix du timbre du passeport va connaître une flambée, passant de 75 000 FCFA actuellement, à 200 000 FCFA. Au ministère des Finances, l'on tombe des nues : « c'est une fausse information.

Le ministre n'a pas annoncé une telle mesure », informe une source à la cellule de communication. Au niveau du centre de production des passeports à Yaoundé, le démenti est formel : « Le timbre du passeport est toujours de 75 000 FCFA. Nous n'avons reçu aucune instruction allant dans le sens du renchérissement du coût de ce document de voyage », explique une source fiable. Néanmoins, précise la même source, « ce sont les usagers qui passent par des voies de contournement ou illégales qui déboursent plus de 75 000 FCFA pour obtenir leur passeport ».